

SEQENS

ÉLECTIONS MERCREDI 7 DÉCEMBRE 2022

Élire des représentants des locataires

AFOC Pourquoi ?

Vous avez le sentiment de **ne pas être entendu** ?

Votre **bailleur reste muet** à vos demandes ! **VOUS AVEZ RAISON, IL FAUT CHANGER DE CAP ! VOTEZ !**

L'**AFOC vous défend** depuis toujours dans le domaine du logement qui est le **premier poste de dépenses** dans le budget des familles.

LE LOGEMENT H.L.M.

UNE CONQUÊTE SOCIALE,

UN MODÈLE ÉCONOMIQUE,

UN PATRIMOINE COLLECTIF.



Il est temps de faire entendre nos voix !





Les représentants de l' **AFOC** s'engagent à **vous représenter** et à **être vos porte-paroles** dans les différentes **instances institutionnelles** *Mairie de Paris, Préfecture...*
et dans les **instances des bailleurs sociaux** pour revendiquer :

- Le droit au logement décent.
- La diminution des loyers et charges.
- La rénovation, la réhabilitation, l'entretien des logements et parties communes.
- La sécurité efficace, la résidentialisation, le maintien de la présence des gardiens.
- L'accessibilité et l'aménagement des logements pour les personnes âgées et à mobilité réduite.
- La garantie d'une qualité de service et le suivi du contrôle efficace dans la maintenance et les travaux des immeubles et leur équipement.
- L'encadrement du prix de l'énergie par l'Etat (gaz, électricité et eau).

Nous, candidats AFOC, sommes des locataires comme vous, confrontés quotidiennement à ces problèmes et nous militons pour faire entendre vos revendications.

VOTEZ AFOC C'EST AGIR ENSEMBLE A LA PRÉSERVATION DE NOS DROITS DE LOCATAIRES

Comment voter par correspondance ?

- Prenez connaissance des listes des candidats.
- Effectuez votre choix.
- Votez et mettez le bulletin correspondant à l'association choisie dans l'enveloppe T, sans rature, ni surcharge sur les noms.
- Envoyez-la à SEQENS (aucun autre document ne doit être mis dans l'enveloppe).

Tout bulletin reçu après le mardi 6 décembre 2022 ne sera pas pris en compte. **Attention ! Le délai d'acheminement par la Poste comporte au moins 5 jours ouvrables.**

Comment voter par internet ?

- Accédez au site sécurisé de votre bailleur.
- Authentifiez-vous.
- Saisissez votre mot de passe reçu par sms ou mail.
- Votez en sélectionnant l'association de votre choix.
- Confirmez votre vote en cliquant sur "je valide mon vote".

Vous avez la possibilité d'imprimer ou d'envoyer sur votre adresse mail un accusé de confirmation de la prise en compte de votre vote.

DONNER A L' AFOC LES FORCES POUR VOUS DÉFENDRE



Didier MOUSSEAU
Locataire
Paris 14



Nadège BARBIER
Locataire 95
Fosses



Marc FRYDMAN
Locataire 92
Fontenay-aux-Roses



Brigitte POIRET
Locataire 93
Villetaneuse



David BENASSAYA
Locataire
Paris 12



Edyta CISZAK
Locataire 93
Montreuil

AFOC75 131 rue Damrémont 75018 PARIS

TÉL : 01 53 01 61 33 ou 72

COURRIEL : afoc75@gmail.com

Association de consommateurs reconnue, particulièrement dans les organismes HLM et, au Conseil National de Concertation Locative.